



**ACADÉMIE
DE DIJON**

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de Saône-et-Loire

Mâcon, le 30 août 2024

L'A-DASEN en charge du 1^{er} degré

Affaire suivie par :
Janique Frayer-Miettaux

Tél : 03 85 22 55 05
Mél : ien.macon-adj@ac-dijon.fr

DSDEN de Saône-et-Loire
Cité administrative
24 Bd Henri Dunant - BP 72512
71025 MÂCON CEDEX

L'inspectrice d'académie
directrice académique des services de
l'éducation nationale de Saône et Loire

à

Mesdames et messieurs les enseignants
s/c de mesdames et messieurs les directeurs

Mesdames les directrices et messieurs les directeurs
s/c de mesdames et messieurs les inspecteurs de
l'éducation nationale

Objet : Noté départementale de rentrée 2024-2025

La période des vacances estivales est achevée. Chacune et chacun a retrouvé le chemin de l'école, certains pour la première fois, d'autres pour la dernière. Cette année encore sera riche d'expériences personnelles et collectives que vous orchestrerez avec enthousiasme et professionnalisme.

Je souhaite la bienvenue aux enseignant(e)s et AESH qui arrivent, félicite les lauréats de concours et salue l'engagement de tous.

La circulaire de rentrée 2024, accessible sur le site de la DSDEN a pour intitulé « Ne laisser aucun élève au bord du chemin ». Si cette exigence est bien dans le cœur de chacun à chaque instant, les circonstances parfois difficiles ne contribuent pas toujours à en faire une évidence. Ce n'est que collectivement que nous pourrons, comme le précise le texte « assurer la cohésion sociale dans l'Ecole et par l'Ecole » pour atteindre le but fixé par la Nation.

Pour cela, l'année scolaire 2024-2025 est caractérisée par 3 évolutions substantielles :

- La manière d'enseigner les mathématiques et le français en cycle 1 et en cycle 2
- La labellisation des manuels scolaires
- Le déploiement des évaluations nationales en début d'année pour chaque niveau scolaire.

Notre institution a confié à l'Ecole la mission de lutter « contre toutes les formes d'assignation » en s'appuyant sur plusieurs leviers :

- La poursuite des TER
- L'élaboration d'une feuille de route départementale dans le domaine de l'éducation artistique et culturelle
- La promotion des principes et valeurs de laïcité, d'égalité entre les filles et les garçons et la révision des programmes d'EMC.
- La pleine inclusion scolaire avec l'expérimentation dans 4 départements au plan national de la mise en place des pôles d'appui à la scolarité (PAS), l'attribution d'un identifiant national (INE) pour les élèves des établissements médico-sociaux et pénitentiaires, l'augmentation des moyens en matériel pédagogique adapté, la rémunération des AESH qui travaillent sur le temps méridien prise en charge par l'état.

L'accompagnement des élèves à besoins éducatifs particuliers requiert toute notre attention. Le suivi du parcours de chacun de ces élèves est assuré par la mise en place du livret de parcours inclusif (LPI) dans lequel seront renseignés, le cas échéant, les documents inhérents à son parcours : PAI, PPRE, PAP, GEVASCO, ainsi que le document de mise en œuvre du PPS (MOPPS).

Par ailleurs, un ensemble de mesures viendra renforcer l'autorité des personnels et la lutte contre les différentes formes de violences dont le dispositif PHARE.

La cohésion sociale passe par une cohésion interne qui assure la protection des personnels sur le plan de la sécurité, de la formation initiale et continue et de l'innovation dans le cadre du CNR « Notre école, faisons la ensemble ».

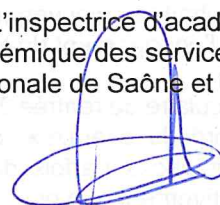
L'Ecole doit permettre aux élèves de se préparer au monde de demain. Elle a un rôle déterminant à jouer dans la transition numérique et écologique par ses différentes actions :

- L'usage raisonné des écrans et l'appropriation d'une culture numérique responsable
- La protection de l'environnement et notamment le déploiement des aires éducatives
- Le renforcement des compétences psychosociales
- La préoccupation constante de la santé physique et psychique des élèves.

En conclusion, plus que jamais, notre société a besoin de l'Ecole, d'une Ecole moderne qui porte les valeurs de la République et construit des citoyens responsables et épanouis.

Je vous remercie pour votre engagement et vous assure du mien, de celui des inspecteurs et de l'ensemble de la DSDEN pour accomplir notre mission à vos côtés.

L'inspectrice d'académie
directrice académique des services de
l'éducation nationale de Saône et Loire



Liliane Ménissier